

LE GUIDE
DES GESTES SIMPLES

ESCAPADE EN VERCOR



BIENVENUE !

RETROUVEZ DANS CE GUIDE TOUTES LES RÈGLES D'USAGE POUR RANDONNER RESPONSABLE

AVANT DE RANDONNER, JE ME RENSEIGNE SUR :

parc-du-vercors.fr

rando.parc-du-vercors.fr

inspiration-vercors.com

vercors-experience.com

villarddelans-correnconenvercors.com

vercors-drome.com

isere-tourisme.com

ladrome.fr

isere.fr...



« Connaissant une certaine pression touristique, et dans une époque où les questions économiques sont devenues prédominantes, le Vercors reste un véritable joyau de la nature. Ce haut lieu de la biodiversité en Europe nous rappelle que les beautés poétiques de ce réservoir pour la flore, la fonge et la faune, devraient tenir une place élémentaire dans nos motivations à protéger la diversité écologique.

Dans le Vercors, nous n'y pensons pas forcément quand nous randonnons en famille ou entre amis, mais nous sommes en réalité pratiquement tout le temps «chez les autres», propriétaires publics ou privés.

Et dans un contexte où jamais ces espaces naturels n'ont connu une telle fréquentation, randonner et habiter responsable c'est respecter les espaces et les forêts en limitant au maximum son impact sur l'environnement.

Profiter du massif du Vercors, c'est porter en soi des valeurs : **respect, politesse, bienveillance, intérêt et attentions aux paysans et aux éleveurs locaux.** »



Dans le Vercors, je partage l'espace avec bienveillance. Je respecte et laisse le passage aux autres sur le sentier.

Je parle doucement et évite de faire du bruit pour que chacun.e profite pleinement des sons de la nature.

Je reste sur les chemins balisés pour ne pas participer à l'érosion et respecter la tranquillité des troupeaux. Le Vercors compte 4600 km d'itinéraires de promenades et de randonnées balisées. De quoi se régaler !

RENCONTRER LES CHIENS DE PROTECTION... À L'APPROCHE D'UN TROUPEAU, GARDEZ VOS DISTANCES !



LES RÈGLES À OBSERVER

L'irruption d'un élément étranger au troupeau (chien, promeneur, VTT, ...) peut en perturber la bonne marche et le travail du berger : **le chien de protection se met alors en alerte**. À votre approche, le chien vient vous flairer pour vous identifier. Après quoi, il regagne son troupeau ou peut parfois tenter de vous intimider.

- Contournez très largement le troupeau.
- Ne pas nourrir, caresser, prendre en photo les chiens de protection, ces comportements semblant anodins peuvent être interprétés comme une agression par le chien.
- Si vous êtes muni.e.s de bâtons de randonnée, ne menacez pas les chiens, gardez-les la pointe vers le bas et plaquez-les contre vous pour les rendre invisibles.

- Face au chien de protection, restez calme et passif.ve pour le rassurer. Si vous êtes impressionné.e, faites lentement demi-tour.
- Si vous êtes avec votre chien, tenez-le en laisse, et ne le prenez pas dans vos bras.
- Vous pouvez parler au chien, mais ne le regardez pas dans les yeux de façon insistante.
- Mettez un sac à dos, chapeau ou un autre objet dans vos bras entre vous et le chien.
- Cyclistes, vététistes, joggeurs, traileurs, ... arrêtez-vous, descendez et marchez à côté de votre vélo pour que le chien vous identifie.
- Si malgré tous ces conseils, le chien reste menaçant, ne forcez pas le passage, rebroussez chemin ou contournez TRÈS largement le troupeau.



« Sélectionnés depuis des siècles, ces chiens de protection ont été choisis pour leur capacité innée à s'attacher à un troupeau et à le préserver des menaces extérieures. Ce n'est pas un chien comme les autres, son instinct l'amène à protéger son troupeau en autonomie, et pour lui, tout «étranger» à proximité de sa «famille» est une source de danger potentiel, à identifier et à dissuader. »

- 1** Montagne des Pyrénées aussi appelé «Patou»
- 2** Berger d'Anatolie (ou Kangal)
- 3** Cao de Gado Transmontano



COMMENT FAIRE AVEC VOTRE PROPRE CHIEN ?

Les chiens domestiques ne sont pas autorisés partout. Ils sont interdits toute l'année sur la Réserve naturelle nationale des Hauts-Plateaux du Vercors (infraction de 135 €), et à certaines périodes sur certains Espaces naturels sensibles, sites remarquables, d'intérêt collectif et patrimonial.

Chacun des 18 Espaces naturels sensibles du Vercors dispose d'une réglementation spécifique, renseignez-vous au préalable. Les chiens, souvent autorisés **tenus en laisse** une partie de l'année, peuvent être temporairement interdits sur les alpages (exemple : sur le plateau d'Ambel et l'alpage de Font d'Urle du 1^{er} juin au 30 octobre).

Si vous n'êtes pas à l'aise avec l'idée de rencontrer un chien de protection, il est fortement conseillé de ne pas emmener votre propre chien.



POURQUOI ?

Pour garantir la quiétude nécessaire au cycle de vie des animaux et des plantes. Les chiens, même s'ils paraissent inoffensifs, ont différents impacts :

- Dégâts directs, même minimes, sur la faune et la flore.
- Provoquer l'abandon d'une nichée lors des périodes de reproduction (couvaison, élevage des jeunes, recherche de nourriture...).
- Entraîner un stress ou dérangement, leur odeur étant perçue comme celle d'un prédateur par beaucoup d'espèces animales.

Dans les zones d'élevage, il est impératif de garder son chien en laisse afin de maintenir la tranquillité et la sécurité pour toutes et tous.

UNE RESSOURCE RARE ET PRÉCIEUSE, L'EAU



Dans le massif calcaire du Vercors, l'eau est une ressource de plus en plus rare qui doit être impérativement préservée. En été, lorsque les troupeaux montent en estive, l'eau devient vitale pour le bétail et les bergers.

- J'emporte des réserves garantissant ma totale autonomie. Il existe peu de sources avec un débit suffisamment régulier et abondant.
- Je ne fais pas mes besoins près d'un point d'eau (rivières, sources, lacs) et n'y introduis aucune substance (savon, crème solaire, liquide vaisselle...).
- Je n'utilise pas les abreuvoirs et tous points d'eau aménagés pour les troupeaux.
- Je ne gâche pas l'eau.

« Incontestablement, le Vercors dispose d'une fabuleuse richesse d'espaces, constituée d'une mosaïque de milieux naturels, d'espèces emblématiques et de zones aménagées par l'Homme. »

Ce massif, d'une surface de 2062 km², compte plus de 2 200 espèces de plantes à fleurs et abrite un nombre conséquent d'espèces animales (mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, insectes...). Ce foisonnement représente l'un des facteurs majeurs de l'attractivité du territoire. »

- J'apprécie les fleurs sans les cueillir ou les piétiner.
- Je les observe, les sens, les photographie...

La cueillette peut mener à la disparition des espèces les plus menacées.

RESPECTONS LA FAUNE ET LA FLORE

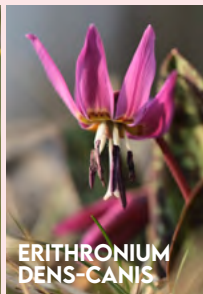
LE VERCORS REGORGE
D'ANIMAUX SAUVAGES
QUI AIMENT LA TRANQUILLITÉ :
**72 ESPÈCES DE MAMMIFÈRES
ET 140 ESPÈCES D'OISEAUX
NICHEURS Y VIVENT.**



TULIPA SYLVESTRIS



OPHRYS SCOLOPAX



ERITHRONIUM
DENS-CANIS



**GYPAÈTE BARBU
ET VAUTOUR FAUVE**

OBSERVONS LA FAUNE...

- Je reste discret.e et à distance, sans suivre ni nourrir les animaux.
- Je suis très vigilant.e l'hiver, leurs ressources sont plus rares, et pendant la saison des amours pour ne pas déranger la reproduction.
- Pour mieux les observer et les photographier, j'emporte mes jumelles et mon téléobjectif.

TOUS NOS GESTES ONT DES CONSÉQUENCES...

L'herbe est une véritable richesse, et la plupart des champs nourrissent les animaux, elle ne doit donc pas être piétinée :
il s'agit peut-être d'une prairie de fauche.

➤ J'emmène avec moi un sac dédié aux détritiques, trognons de pomme, emballages, papier toilette... en attendant de pouvoir les trier et les jeter.

➤ Je ne transforme pas le milieu naturel, même pour jouer (pas de cairn, ni de barrage sur un ruisseau qui, laissant stagner l'eau, la réchauffent et en impactent la vie, pas de griffure sur l'écorce d'un arbre...).

➤ Je ne laisse aucune trace de mon passage !

PARTAGEONS LES ESPACES AVEC BIENVEILLANCE ET BIVOUAQUONS* RESPONSABLE !

*BIVOUAQUER SIGNIFIE INSTALLER UNE TENTE POUR **UNE** NUIT UNIQUEMENT, ET NON PAS S'INSTALLER PLUSIEURS JOURS COMME POUR DU CAMPING.



BIVOUAQUER EST POSSIBLE SOUS RÉSERVE DE :

- Demander l'autorisation au propriétaire des lieux. L'absence de panneau ne signifie pas que la terre n'appartient à personne.
- Se renseigner sur la réglementation particulière de l'espace (zones protégées, zones dangereuses, Réserve nationale des Hauts-Plateaux du Vercors...).
- Ne faire aucun feu. Des arrêtés préfectoraux de la Drôme et de l'Isère l'interdisent. Les risques d'incendie sont beaucoup trop importants. La régénération des sols fragiles en altitude prend plusieurs dizaines d'années.
- Éviter la proximité avec les logements pastoraux, les enclos et les abreuvoirs.
- Consulter rando.parc-du-vercors.fr.

Le Vercors compte une cinquantaine de cabanes (attention pas celles du berger!), la plupart sont libres d'accès. Pour une expérience pleine d'aventure, et voyager léger, c'est idéal.

"... LE VERCORS REGORGE
D'UNE MULTITUDE D'ACTIVITÉS...
PERMETTRE UNE MEILLEURE COHABITATION
ENTRE TOUTES CES PRATIQUES, C'EST PRENDRE
CONNAISSANCE ET RESPECTER LES USAGES
DES UNS ET DES AUTRES."

WWW.PARC-DU-VERCORS.FR

Parc naturel régional du Vercors

info@pnr-vercors.fr - 04 76 94 38 26

255, chemin des Fusillés 38250 Lans-en-Vercors

L'ensemble des textes entre guillemets sont extraits du Récit commun co-écrit par un groupe de travail multi-acteurs réuni sur la question des « Mesures de protection face au loup et autres usages du territoire ».

Découvrez ce travail sur parc-du-vercors.fr/loup_territoire.

Crédits photos / Couverture ©Pascal Conche / P2 ©Prises2vues / P4 ©PNRV_Nicolas Antoine / P6 ©PNRV_abreuvoirs / P8 ©PNRV_Jean Andrieux / P9 ©Luca MELCARNE / P11 ©Tas2Cailloux
Conception / www.ceinture noire.design / Rachel Redon

Soutenu par le projet de plateforme régionale pour les grands carnivores / Soutenu financièrement par les institutions européennes dans le cadre du contrat de service de la Commission européenne 07.027739/2018/792763/SER/ENV.D.3. Le contenu ne représente pas nécessairement le point de vue officiel de la Commission européenne.

